

Enquête Programme Local de l'Habitat : vos réponses comptent !

La Communauté d'Agglomération du Grand Guéret élabore son nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH) pour la période 2024-2029. Il s'agit d'un document stratégique qui doit permettre de répondre aux besoins en logement et hébergement tout en favorisant la mixité sociale et en respectant les enjeux environnementaux. Et pour établir ce document, il est primordial pour nous de consulter les habitants.

L'élaboration du PLH se déroule en 3 temps :

- la réalisation d'un diagnostic permettant d'identifier les enjeux,
- la définition des objectifs et des grandes orientations stratégiques,
- la construction d'un programme d'actions à mettre en œuvre par l'Agglo, ses communes et leurs partenaires.

Afin que cette politique réponde le mieux possible aux besoins des habitants et aux usagers du territoire communautaire, nous vous proposons de participer au diagnostic en répondant à une enquête. Vous nous permettrez ainsi de mieux comprendre vos besoins et aspirations en termes de logement.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Nouvelles installations au Village d'accueil d'entreprises

Le Village d'accueil d'entreprises du Grand Guéret héberge, depuis le début de l'année, deux nouveaux locataires : Maître ZARROUCH, avocat généraliste, installé dans l'un des bureaux du village, et la Brasserie des Monts de Guéret qui occupe l'un des ateliers. Cette dernière est née en 2021 de la collaboration de 3 frères passionnés de bière qui ont associé leurs compétences et leur goût pour produire des bières locales.

Pour rappel, le Village d'accueil offre aux entreprises l'opportunité de démarrer ou développer leurs activités dans des locaux immédiatement opérationnels, bien situés et loués à des tarifs peu élevés.



À NOTER DANS VOS AGENDAS

- **Journée Médiévale au Parc Animalier des Monts de Guéret** : samedi 20 mai, à partir de 10h.
- **Expositions** : Alexis Gallon en mai et Franck Assourd en juin à la Quincaillerie ; Photos d'Anny Duperey et de son père Lucien Legras du 4 mai au 13 juin à la Bibliothèque Multimédia.
- **Permanence publique - Biogaz Grand Guéret** : lundi 15 mai à la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret. Inscription obligatoire sur www.agglo-grandgueret.fr/permanence-biogaz

Grand Guéret - La lettre - Printemps 2023 / Editée par la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret en avril 2023.
ISSN : ISSN 2649-1060 - Directeur de la publication : Éric CORREIA - Responsable de la rédaction et mise en page : service communication du Grand Guéret.
Textes : services du Grand Guéret - Crédits photos : Grand Guéret / JM. PERICAT - Éléments graphiques : Pikisuperstar / Freepik // Pixabay.
Impression sur papier PEFC : Groupe SODIMASS (36) - Tirage : 16 100 exemplaires.
Retrouvez la lettre en ligne sur : www.agglo-grandgueret.fr. Pour la recevoir, écrivez à : service.communication@agglo-grandgueret.fr.

25 communes membres : Ajain - Anzême - La Brionne - Bussière-Dunoise - La Chapelle-Taillefert - Gartempe - Glénic - Guéret - Jouillat - Mazeirat - Montaigut-le-Blanc - Peyrabout - Saint-Christophe - Saint-Éloi - Saint-Fiel - Saint-Laurent - Saint-Léger-le-Guérois - Saint-Silvain-Montaigut - Saint-Sulpice-le-Guérois - Saint-Vaury - Saint-Victor-en-Marche - Saint-Yrieix-les-Bois - Sainte-Feyre - La Saunière - Savennes.



GRAND GUÉRET

La lettre

Printemps 2023

www.agglo-grandgueret.fr

PETITE ENFANCE

RPE, un nouvel espace haut en couleur

Le Relais Petite Enfance (RPE) du Grand Guéret, service de référence de l'accueil du jeune enfant, a rejoint son nouveau local en cœur de ville à Guéret en début d'année. L'occasion de revenir sur ce dispositif important de la politique petite enfance du territoire communautaire.



Les fenêtres du rez-de-chaussée situées au 15 boulevard Carnot à Guéret se sont parées de décors tout droit tirés du monde l'enfance. Ainsi facilement identifiable, ce nouveau lieu pour le RPE permet d'accueillir tous ses publics dans de meilleures conditions. Car le RPE, c'est à la fois un lieu d'information, d'écoute, d'accompagnement, de médiation, de professionnalisation et d'animation, ouvert aux familles, aux assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s ou en cours d'agrément, et plus largement aux professionnel(le)s de la garde d'enfants à domicile.

Un guichet unique pour les parents ou futurs parents

Pour toutes questions concernant l'accueil en structure collective, chez un(e) assistant(e) maternel(le) ou encore en MAM ou une garde à domicile, la coordinatrice et les animatrices y reçoivent les familles et les orientent dans la recherche d'un mode de garde selon leurs besoins.

Un lieu d'information et d'échange pour les professionnel(le)s

La promotion et l'accompagnement du métier d'assistant(e) maternel(le) étant également au cœur de leurs préoccupations, les animatrices du relais proposent des temps d'échange et d'écoute, tout en offrant un cadre pour parfaire les pratiques professionnelles. En plus des activités proposées régulièrement en itinérance, elles peuvent à présent inviter les assistant(e)s maternel(le)s à se retrouver dans ce lieu adapté et profiter des ateliers de motricité, des séances de lecture, et autres activités manuelles sur place. Le RPE peut accueillir une dizaine d'enfants et leurs accompagnants, 5 matinées par semaine.

Contact : Relais Petite Enfance du Grand Guéret 15 boulevard Carnot à Guéret. 06.43.84.97.85 ou 06 75 96 28 28 - contact.rpe@agglo-grandgueret.fr



Édito

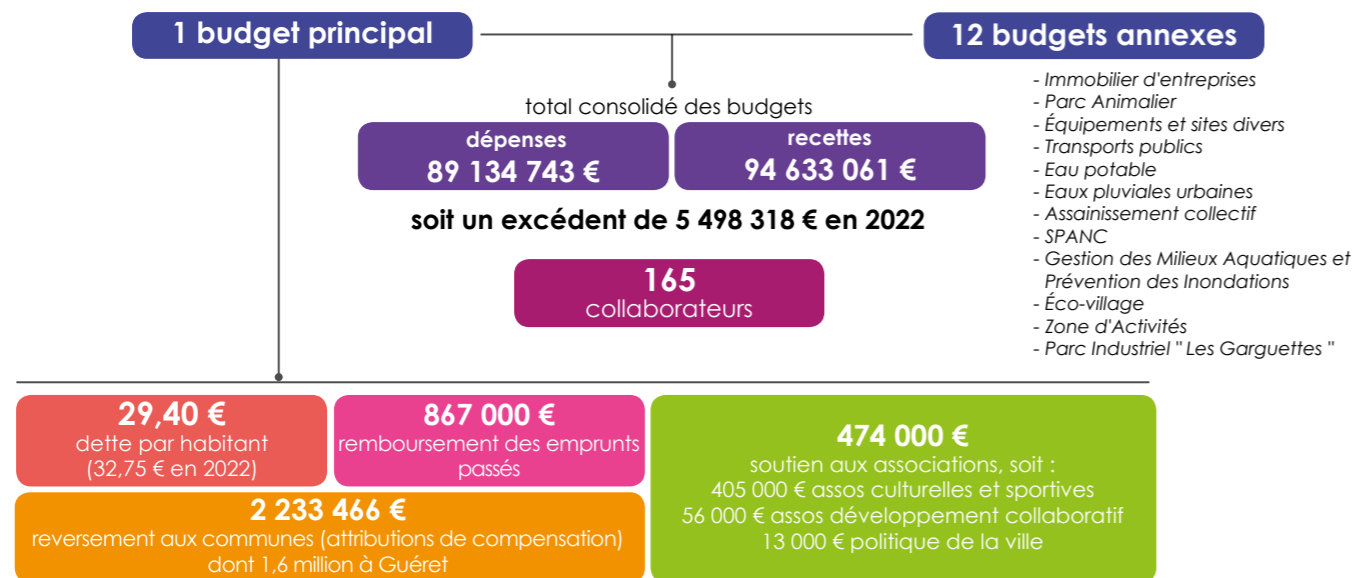


Dire ce que l'on fait et faire ce que l'on dit : la sentence est connue mais n'est pas pour autant toujours appliquée. A l'Agglo du Grand Guéret, nous avons annoncé ce que nous ferions en matière budgétaire. Et nous avons fait ce que nous étions engagés à faire. Les finances de l'Agglo, un temps fragilisées par les prises de compétences imposées, les transferts de charge non équilibrés et les crises successives, ont été redressées. Nous présentons ainsi à nos concitoyens un budget 2023 solide, doté d'une réelle capacité d'emprunt et d'investissement, d'une dette maîtrisée et d'un chapitre fonctionnement qui permet d'anticiper le futur avec sérénité. La santé financière de l'Agglo est le gage d'une gestion sérieuse et claire, le budget a d'ailleurs été voté à l'unanimité des élus communautaires. De quoi faire taire quelques donneurs de leçons se targuant de nous enseigner l'économie et que l'on entend, curieusement, beaucoup moins depuis une paire d'années... L'excédent que nous dégageons, même, n'est pas le fruit du hasard. Un long travail des élus et des services a permis d'en arriver là. Il a fallu veiller à nos dépenses, accroître nos recettes, réduire notre endettement, conserver une capacité d'autofinancement net qui soit la plus élevée possible. Il a surtout fallu anticiper, préparer l'avenir, garder les réserves financières suffisantes pour les grands projets qui sont les nôtres, à commencer par le futur centre aquatique. Non, ce résultat n'est pas dû au hasard et implique du courage politique. Eluard disait qu'il n'y a pas de hasard, il n'y a que des rendez-vous. Soyons fiers, au Grand Guéret, d'être au rendez-vous de la gouvernance transparente, responsable et soucieuse de servir son territoire.

Éric CORREIA
Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret

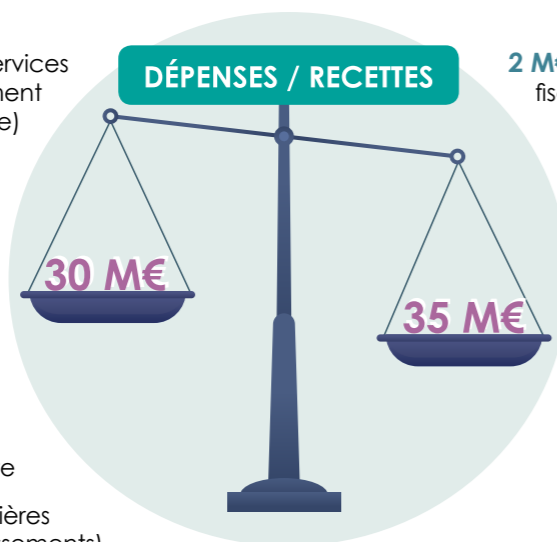
Un budget 2023 maîtrisé, au service du territoire

► LES CHIFFRES CLÉS



► L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE (hors budgets annexes)

- 12 M€** Dépenses gestion des services (hors personnel et reversement aux communes, subvention d'équilibre)
- 7 M€** Masse salariale
- 2 M€** Reversement aux communes
- 2 M€** Subvention d'équilibre budgets annexes SPA et lotissements
- 1 M€** Charges financières (y compris provisions)
- 2 M€** Dépenses d'équipements
- 1 M€** Remboursement de la dette
- 2 M€** Autres immobilisations financières (charges avec budget lotissements)
- 1 M€** Résultat antérieur reporté d'investissement



- 2 M€** Recettes de gestion de services (hors fiscalité, dotations et subvention d'équilibre)
- 16 M€** Ressources fiscalités
- 4 M€** Ressources dotations
- 1 M€** Subvention du budget principal
- 1 M€** Recettes financières
- 5 M€** Autres immobilisations financières (recettes budget lotissements)
- 6 M€** Résultat antérieur reporté de fonctionnement

L'excédent dégagé permettra d'assurer un autofinancement plus important du projet structurant de l'Agglo, ou d'assurer le fonctionnement de la structure sans mettre en difficulté ses ressources propres.



Éric BODEAU, 1^{er} Vice-Président en charge des finances

Conserver la bonne santé financière de l'Agglo est un acte de responsabilité devant nos concitoyens. Il a fallu des efforts, de la patience, du courage et du travail pour en arriver là, mais grâce à une gestion et une maîtrise rigoureuses des dépenses et des investissements, nous avons su préserver et augmenter notre capacité d'autofinancement et dégager un excédent convenable.

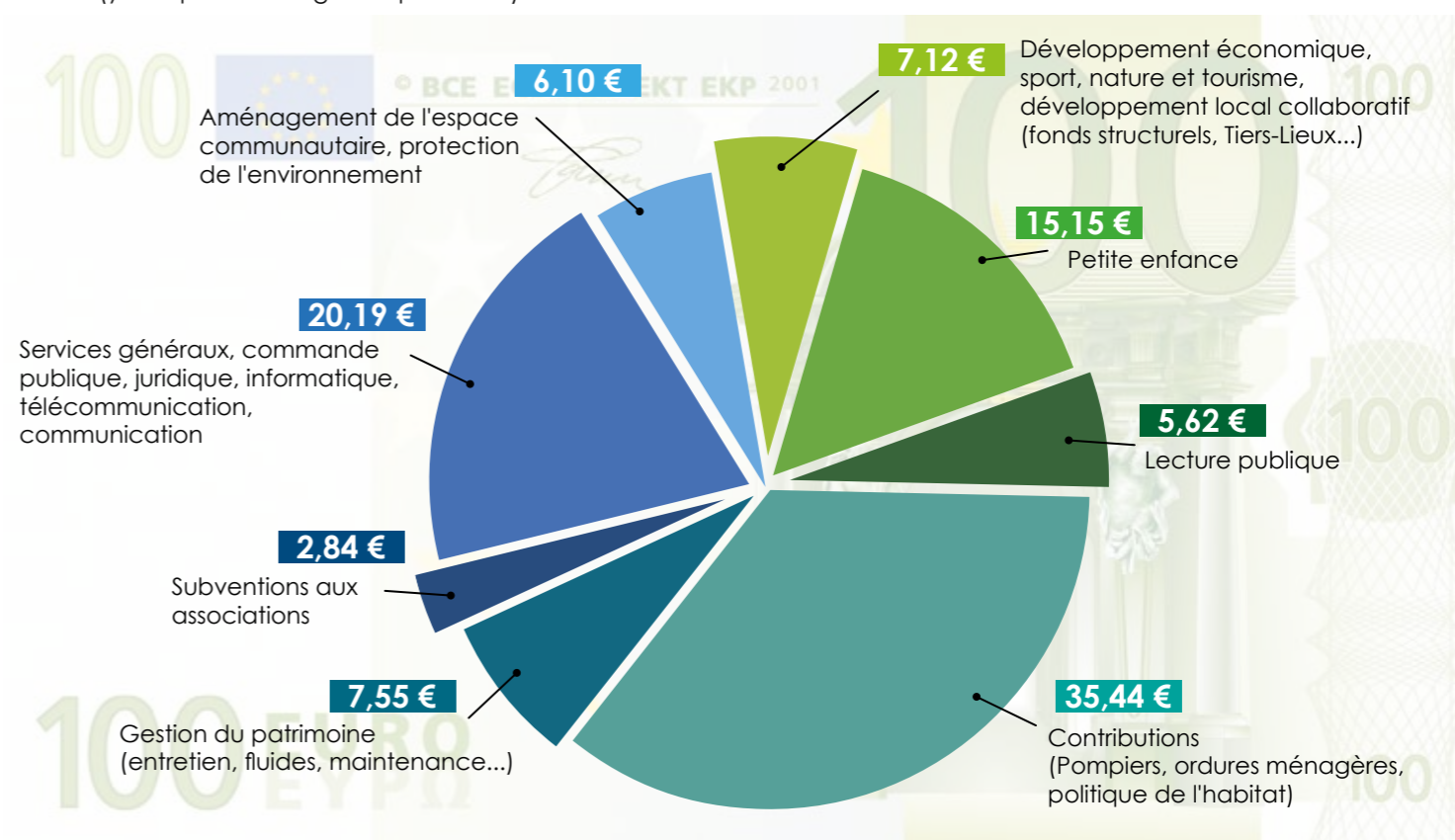
Ainsi, à l'heure où de nombreuses crises (covid, crise financière, énergies...) pénalisent fortement notre EPCI, nous avons su dépasser les difficultés.

C'est donc avec humilité mais aussi avec satisfaction que nous présentons ce bilan financier solide et sain. Une rigoureuse gestion de l'argent public pour un bon exercice de nos services et compétences, voici ce que vous êtes collectivement en droit d'attendre de vos élus. Et voici ce qu'en responsabilité, avec les services communautaires dont le travail est à saluer, nous avons su concrétiser.

Cette réussite rejaillira sur le territoire tout entier et nous pouvons être fiers du rôle de développement que l'Agglo du Grand Guéret continuera à jouer demain.

► LA RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (budget principal) POUR 100 €

(y compris les charges de personnel)



► LES INVESTISSEMENTS JUSQU'EN 2026

	2023	2024	2025	2026	Total
Budget principal	1 192 223 €	1 766 544 €	3 113 462 €	3 391 060 €	9 463 289 €
Budgets annexes (immobilier d'entreprises, Parc Animalier, Equipements et sites divers, Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)	450 282 €	232 000 €	230 000 €	200 000 €	1 112 282 €
Total	1 642 505 €	1 998 544 €	3 343 462 €	3 591 060 €	8 165 000 €

Subventions Etat, Région, Département, fonds européens					2 410 571 €
--	--	--	--	--	-------------

Retrouvez le budget plus en détails sur www.agglo-grandgueret.fr/budget